

Frédéric Catherine

frederic.catherine@dormakaba.com

Page 1 / 1 vendredi 1er juillet 2022

Créteil,

Classification : Public

Objet : Déclaration Fabricant

Monsieur, Madame,

Par la présente la société dormakaba France déclare et atteste les points suivants

La norme EN 1154/A1 déclare des poids de masse d'essais pour les forces EN selon largeur des portes afin que la méthode soit identique pour tous.

Cette norme EN 1154 /A1 précise en note 2 : « Les masses indiquées de la porte d'essai ne sont liées aux forces des ferme-portes que pour les besoins du mode opératoire d'essai. Elles ne visent pas à indiquer des valeurs maximales pour l'utilisation réelle »

dormakaba France en conformité avec la norme EN 1154/A1, déclare par cette attestation les valeurs suivantes :

La gamme TS 91 en force 4 EN a l'aptitude d'équiper des portes de dimensions maximums : largeurs 1100mm pour un poids de 120kg.

Les valeurs déclarées le sont pour des conditions normales d'exposition aux vents et au surpressions et dans la mesure où la portes est ferrée correctement et sans force de frottements anormales comme joints acoustiques, plinthes, ...

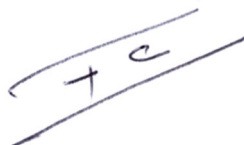
Pour les portes exposées au vent il est fortement recommandé soit d'installer le limiteur d'ouverture dormakaba intégrable et/ou l'installation de butée de limitation d'ouverture.

Pour les valeurs, expositions et dimensions supérieures le service technique cellule expert de dormakaba font des études et validations

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Créteil le 01 juillet 2022

La Direction technique



Frédéric CATHERINE